



**DES PROFESSIONNELS SONT À VOTRE ÉCOUTE DU LUNDI
AU VENDREDI DE 9H00 À 19H00 (SERVICE GRATUIT).**



0 800 940 939

**Services & appel
gratuits**

- ▶ ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
- ▶ CONSEILS POUR ACCÉDER À UNE ASSURANCE DE PRÊT
- ▶ PERMANENCE JURIDIQUE

pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net



**FACE AU CANCER, VOUS AVEZ UN NUMÉRO
POUR ÊTRE ÉCOUTÉ ET CONSEILLÉ.**

0 800 940 939

du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

un numéro **100 %** gratuit
et accessible à tous

(à partir d'un fixe ou d'un mobile en France)

Tapez 1

ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Que vous soyez une personne touchée par le cancer, un proche de malade ou un professionnel de santé, des psychologues vous écoutent et vous accompagnent de façon individuelle. Dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité, vous bénéficiez d'une écoute adaptée quel que soit le temps de la maladie (dépistage, annonce, traitements, post traitements, fin de vie, ...).

- une **ÉCOUTE** attentive reconnaissant votre vécu et vos émotions
- un **ACCOMPAGNEMENT** pour libérer votre parole, exprimer vos inquiétudes, mettre des mots sur vos émotions...
- un **SOUTIEN** personnalisé et adapté
- une **DISPONIBILITÉ**, un temps particulier d'échange et de réflexion
- une **AIDE** ponctuelle pour appréhender le quotidien de la maladie et vos éventuelles difficultés (relationnelles, professionnelles, ...)

Tapez 2



CONSEILS POUR ACCÉDER À UNE ASSURANCE DE PRÊT

Service d'information, de conseil et de recherche de solutions, destiné aux candidats à l'emprunt rencontrant des difficultés pour obtenir une assurance emprunteur dans le cadre de leur crédit en raison d'un risque aggravé de santé.

Nos missions :

- conseil individualisé
- recherche de solution adaptée à chaque situation
- information personnalisée

AIDEA est un service anonyme, gratuit et confidentiel, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

C'est le premier service associatif en France totalement dédié à l'assurance de prêt.

Tapez 3

PERMANENCE JURIDIQUE

Ce service vise à permettre un "accès au droit" aux personnes touchées par la maladie, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels de santé qui les accompagnent.

Au bout du fil, des **avocats volontaires du barreau de Paris intervenant sous forme de consultations juridiques téléphoniques gratuites et confidentielles**, sans aucune condition préalable de ressources ni d'adhésion à la Ligue.

Vécu de la maladie, difficultés professionnelles, familiales, sociales ou citoyennes, les juristes proposent **un conseil individualisé** aux appelants afin de les aider à mieux faire valoir leurs droits dans tous les domaines.

